Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 6

Artikel: Genève : nous votons depuis cinq ans (après 75 ans de lutte)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-274459

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

un canton à l'autre

LA CAUSE FÉMININE DANS L'ANIMATION CULTURELLE

Plusieurs centres ou groupes d'ani-mation culturelle travaillent activement et par régions dans l'ensemble du Jura. Plusieurs femmes font par-tie des comités; à Delémont, une femme est présidente du centre, Mme Huguette Tschoumy (et présidente de l'Association jurassienne d'animation culturelle (AJAC) : à Moutier, Mme

culturelle (AĴAC); à Moutier, Mme Nelly Ruiz est animatrice. Nous nous sommes adressées à l'animatrice, « locomotive » des diverses activités. Parmi ces manifestations, y a-t-il une place faite à la condition féminine? Les animateurs en portent-ils le souci? La cause des femmes est-elle compatible avec les objectifs de l'animation en général?

Notons qu'à Delémont, des enquêtes ont été lancées auprès des femmes et qu'une semaine consacrée à la femme créatrice a eu lieu, il v a quelques années. A Moutier, les fem-mes ont organisé des débats ou des expositions dans le cadre des Quinzaines culturelles.

nimation, qu'est-ce que c'est?

Mme Nelly Ruiz tient à redéfinir le terme animation, assez simple en soi. Ajoutez-y le qualificatif cultu-rel et tout se complique. Dans l'idée la culture est nécessaire ment liée à celle de formation universitaire ou à l'exercice d'un art;

Jura

voire à érudition ou encore à une vague notion de culte intellectuel. Pour les centres ou groupes d'animation, on déroge aux canons cultu-rels traditionnels. On déloge le myrels traditionnels. On déloge le mythe. Grosso modo, les animateurs
mènent deux types d'animation. Ils
proposent des spectacles, des concerts,
des expositions, des conférences. Ils
informent le public, ils coordonnent
les manifestations d'une région (ce
qui n'est pas facile, soit dit en passant), afin d'éviter les concentrations

de spectacles : tous en une semaine et rien pour la suivante...

Second volet, les animateurs préparent une écoute musicale à l'école, font participer les enfants; ils font découvrir les qualités des livres par comparaison ; ils peuvent animer des troupes de théâtre, des débats ; on les trouve à l'origine d'ateliers de créativité.

Ce sont quelques exemples concrets qui font comprendre le rôle stimulant de l'animation autant que son pou-voir à modifier le jugement des par-

Instrument à saisir

Oui, la condition féminine est une préoccupation hautement culturelle, dit Mme Ruiz. Faut-il encore le dé-montrer? Analyser une situation, Analyser

autant de démarches qui rejoignent la notion de « culture - aptitude à changer la vie »

Aussi, l'animation devrait-elle en-gober les problèmes féminins. Les centres ou les groupes existants sont l'instrument à saisir, les tribunes ouvertes à toutes.

Mais il ne faut pas commettre l'erreur de penser que l'animateur doit créer des sociétés de femmes ou des groupes de jeunes ou d'autres encore en vue de les faire arriver à un débat. Il appartient aux groupes organisés de s'adresser aux responsables nises de s'adresser aux responsaoies de l'animation, lesquels leur ouvriront des portes de communications,
des lieux de discussions.

De même, il n'appartient pas à
l'animateur d'imposer un sujet à un
groupe (ou à une société); son rôle

est d'aider les gens à réaliser quelque chose. Il peut les conseiller, guider leur recherche, provoquer des con-tacts. Il n'impose pas sa manière de

Mme Ruiz souhaite que les femmes (organisées en groupes ou sociétés) adressent aux centres culturels. Elle désire enfin que les animateurs ré-pondent de leur mieux aux vœux de chacun et chacune, Mesdames, n'hé-sitez pas! Anne-Marie Steullet

A notre connaissance, existe des centres ou groupes d'ani-mation à Delémont, St-Imier, La Neuveville, Laufon, Moutier, Tramelan, Les Franches-Montagnes, Ta-

Des paroles et des actes ...

Fribourg

A Fribourg, l'année n'a pas mal com-mencé. D'un côté, la discussion était

mence. D'un côte, la discussion était à l'ordre du jour, alors que de l'autre côté, l'on se contentait d'agir.
En effet, le Centre de liaison fribourgeois s'est réuni, le 20 janvier, sous la présidence de Mme Marmy, plusieurs sujets furent présentés et discutés. Il est intéressant de signaler que l'Etat de Fribourg a accordé au Centre de liaison le statut consul-tatif. Désormais, les associations fé-minines pourront donner leur avis sur des problèmes discutés au Grand Conseil

Conseil.

Mme Marmy annonça également
que le Centre de liaison allait adhérer à la Communauté suisse des Centres de liaison, ce qui signifiait nullement une entrée dans l'Alliance des ment une entree dans i Analice des Sociétés féminines suisses, devait-elle préciser. Cette remarque provo-qua l'étonnement de plusieurs per-sonnes présentes, notamment celui de Mme Spreng, qui ignoraient cette si-tuation... Cette assemblée se dévoula, par la suite, comme toutes ses pré-cédentes, sans grand fait important. Signalons tout de même l'entrée d'un nouveau membre : la Lique fribour-geoise contre le cancer, qui espère ainsi, à travers les femmes, toucher t informer, la plus de monde nossiet informer le plus de monde possiet informer le puis de monde possi-ble sur son action. Enfin, Fribourg verra naître prochainement un centre d'information « Personnes - Couples-Familles (IPCF) » qui vise à grouper toutes les organisations déjà existantes, comme le planning familial, la consultation conjugale, etc.

Le 5 février à l'occasion du jubilé Le 5 février, à l'occasion du jubilé des droits politiques des femmes, l'Association pour les droits de la femme organisa une soirée « Portes ouvertes » Malgré le public peu nombreux (une trentaine de femmes nomoreux (une trentame de Jennius et deux hommes dont un conseiller aux Etats), cette soirée eut le mérite de faire naître une discussion intéressante par la diversité des sujets. Mme Spreng, conseillère nationale, parla longuement de la situation ac parla longuement de la situation ac-tuelle de la femme. Si certains ef-forts ont été faits par les femmes afin d'obtenir une présence à tous les niveaux, dans l'éducation et en politique, il reste que la promotion professionnelle n'est pas encore une projessionnelle n'est pas encore une chose acquise pour les femmes. D'au-tre part, il est anormal, qu'à cause de la période de récession que nous vivons, les femmes freinent leurs as-pirations à travailler. Une femme peut aimer son travail tout autant au'un homme.



Elle présenta également la révision sur le droit de la famille, qui était nécessaire, car il convient de ne pas oublier que le Code civil, qui date de 1912, fut fait dans une optique masculine

Pour Mme Spreng, seule la trans-formation des mentalités permettra à la femme de s'intégrer totalement dans la société. D'autres sujets furent discutés : notamment l'agricul-ture actuelle, la natalité, la femme

Parattetement a ces reunons, et dans le but également de féter les cinq ans des droits politiques des femmes, le MLF fribourgeois, section alémanique, car il n'existe pas de groupe de langue française, organisa, le samedi 7 février, avec un groupe de jeunes femmes, une récolte de si-matures pour l'initiative constitugnatures pour l'initiative constitu-tionnelle sur l'égalité des chances tionnette sur l'égatte des chances entre l'homme et la femme dans le travail, la famille et la société. Ces jeunes femmes ne s'embarrassent pas de paroles: l'action est, pour elles, primordiale. Elles récoltèrent ainsi, primordate. Eles reconterent unis, bravant le froid hivernal et accos-tant les gens, 500 signatures. Le ré-sultat parle de lui-même, alors qu'il est difficile de saisir la réelle valeur d'un après-midi passé à discuter un certain nombre de problèmes sans décider quoique ce soit qui amélio-rerait la condition de la femme dans le canton de Fribourg...

Françoise Chuard.

Genève

Après un an d'activité, les consommatrices tessinoises sont satisfaites

l y a un peu plus d'un an, au mois le novembre 1974, un groupe de femmes tessinoises avait convoqué l'Assemblée constitutive de l'ASSOCIA-TION DES CONSOMMATRICES DE LA SUISSE ITALIENNE dont elles

LA SOISSE ITALIEME dont éles étaient les promotrices. Les pionnières, fières et satisfaites, purent en un seul mois, réunir une assemblée au cours de laquelle on élit le Comité directeur définitif dont les membres retroussèrent vite leurs manches avec une énorme bon-ne volonté vu les moyens très ré-duits dont elles pouvaient disposer.

Les Tessinoises, comme on dit, sont vives, enthousiastes et pratiques. Et vives, enthousiastes et pratiques. Et un mois à peine après cette assem-blée, les élues de novembre 1974 or-ganisèrent leur première et vigou-reuse action, le «non au sucre» de-venu trop cher, qui fut bien suivie par les consommatrices et ensuite par les Consommatrices et ensuite une deuxième action protestataire contre l'augmentation du prix du beurre et de l'huile qui eut elle aussi un succès très satisfaisant. Au début du printemps 1975 « grève de la vian-de » c'est-à-dire boycottage des morceaux coûtant plus de 15 francs le ceaux coutant plus de la trancs le kilo. Elles organisèrent une troisième révolte contre le prix des œufs de consommation, tout en préparant la Journée de la viande. Une réunion de consommatrices, une équipe de spécialistes (patrons et ouvriers bouders le vétérins les controls lu mécachers, le vétérinaire cantonal, un éco-nomiste de l'Université de Zurich, nomiste de l'oniversité de Zurich, une directrice d'Ecole ménagère, un représentant des éleveurs de bétail de boucherie et un chef agricole), découpèrent un bœuf entier devant les consommatrices expliquant les pourquoi des prix à la consommation.

pourquoi des prix à la consommation.
Journée mémorable d'action sur le
vif qui fut suivie, après une première
"édition cyclostylée" de la publication très attendue du Bulletin de
l'ACSI « La borsa della spesa» (le
sac à provisions) d'une belle couleur
verte... espoir qui fut accueilli avec
un grand enthousiasme par les consommatrices: plus de trois mille
cinq cents abonnées au Tessin et dans
les vallées grisonnes de langue itavallées grisonnes de langue italienne. Ce fut une entreprise, disons ilenne. Ce tut une entreprise, disons courageuse, sinon présomptueuse pour une très jeune association née dans une petite région de la Suisse et surtout aux moyens financiers très réduits. Mais on voulait surtout sensibiliser la ménagère et l'acheteuse, les instruire et leur donner le moure de participer à la Uriche et le l'acheteuse. ner le moyen de participer à la lutte

ontre le renchérissement abusif Ce fut tout de suite un vrai triomphe et «La Borsa della spesa» revue des consommatrices de la Suisse italienne, eut un grand succès, surtout en attirant comme du reste les acen attrant, comme du reste les ac-tions entreprises au cours de l'année, l'attention des autorités publiques. Pour la première fois, l'ACSI con-

viait ses adhérentes et ses sympa-thisantes le 25 janvier dernier à Bellinzone. Cette première Assem-blée générale fut présidée par Mme Agostini-Bacciarini, députée au Grand Conseil tessinois (et tout ré-cempent de la compar représentant cemment élue comme représentante du Tessin dans la nouvelle commission fédérale pour la condition fémision rederale pour la condition femi-nine). Il y avait une très nombreuse assistance, des représentantes d'Eco-les ménagères du Canton et des Eco-les professionnelles, le chef de la Ligue lombarde des consommateurs venu en voisin et ami, la représentante du Forum des consommateurs de la Suisse allemande, Mme Alherr et enfin le Chef du Département de l'Economie publique Flavio Cotti qui, en plus de ses paroles de solidarité et consentement, promit aide ulté-rieure « sonnante et trébuchante » à

nos efforts.

Marili Terribilini-Fluck, députée
au Grand Conseil depuis 1971, et présidente en titre de l'ACSI depuis sa fondation, souligna dans son rapport les activités de l'Association dans cette première année d'existence en faisant surtout remarquer comme, après les premières expériences, nous sommes aujourd'hui arrivées au centre même d'une lutte sans merci contre lie coût exagéré de la vie, le bom-bardement psychologique d'une pu-blicité dangereuse, etc. Une action si bien conduite que les pouvoirs publics mêmes, ainsi que les media nous

blics memes, ainsi que les media nous soutiennent de leur mieux.

Les nombreuses questions qui ont suivi le rapport de la présidente, longuement applaudi, l'énumération des activités futures de l'ACSI (annoncées par les deux vice-présidentes Mmes Rusca et Bonzanigo) le rapport Mines Rusca et Bonzanigo) le rapport détaillé de la rédactrice du Bulle-tin, Mme Venturelli, le discours, en-fin, du conseiller d'Etat Favio Cotti qui rendit hommage avant tout et au nom du Gouvernement tessinois à toute l'œuvre de l'ACSI en énumé-rent les heces léviletires un servent rant les bases législatives qui permettent le contrôle des prix et les chan-gements qui s'y réfèrent.

Elsa Franconi-Poretti

Lisez et faites lire Femmes suisses à vos amies

......

Vaud

Interruption légale de la grossesse

UNE PETITION

Lancée en décembre, signée dans les rues de Lausanne en février, cette pétition demande que les femmes, qui ont obtenu l'autorisation légale d'avorter, aient toute facilité de le faire à l'Hôpital cantonal plutôt que dans les cliniques privées. Cette pétition émane du MLF (mouvement de libération de la femme), du MFL (mouvement des femmes en lutte), de la section hôpital des syndicats de la la section hôpital des syndicats de la la section hôpital des syndicats de la VPOD et de la CRT (Confédération romande du travail), ainsi que du comité de soutien à la pétition des étudiants en médecine.

Les promoteurs de cette pétition Les promoteurs de cette pétition attirent l'attention sur deux problèmes: d'une part, la question de l'admission: l'Hôpital cantonal ne pratique généralement aucun avortement sur les femmes dont l'avis conforme n'a pas été délivré par sa propre commission; d'autre part, une question de tarif: les prix pratiqués par les cliniques sont beaucoup plus élevés que ceux de l'Hôpital.

« Nous dénonçons, ajoutent les pé-titionnaires, cette situation à la li-mite de la légalité qui fait de l'in-terruption légale de la grossesse, une opération de luxe échappant à toute operation de luxe ecnappant a toute définition et donc à tout contrôle. » Et de parler des « fabuleux bénéfices » des cliniques privées, ainsi que du refus arbitraire de l'Hôpital cantonal de développer les structures hospitalières élémentaires pour accueillir les femmes légalement en devit d'être seimées. droit d'être soignées ».

Cette pétition va être déposée au Grand Conseil. Mais côté Hôpital, on dit que problème il y a, mais qu'il pourrait être résolu par des tracta-tions et qu'on s'en préoccupe actuel-

NOUS VOTONS DEPUIS CINQ ANS (après 75 ans de lutte)

Lors d'une récention organisée par l'Association genevoise pour les droits de la femme, nous avons entendu des avis concordant au moins sur ce avis concordant au moins sur ce point : tout reste à faire, même si les principales questions qui ont fait l'obiet de revendications féminines sont aintenant parvenues au niveau par-

lementaire.

M. HENRI SCHMITT (vice-président du Conseil d'Etat genevois):
« Dans le domaine des droits civils, droit de la famille, régime matrimonial, droit du travail, les dispositions sont encore à réviser chez nous alors que les pays qui nous entourent ont corrigé leur législation dès les années qui ont suivi la guerre. Nous nous trouvons maintenant à l'arrière-garde. L'accession aux droits politiques n'est qu'un point de départ. Les lois reflètent les mœurs. En ce qui con-cerne les mœurs, il reste énormément à faire : l'homme n'a peut-être pas encore accepté vraiment que la fem-

me ait exactement les mêmes droits...» me ait exactement les memes droits...»

Mme LISE GIRARDIN (maire de
Genève, ancienne conseillère aux
Etats): «Il est dangereux de parler de
questions féminines, alors que les problèmes sociaux, d'éducation, familiaux, intéressent hommes et femmes. Je ne pense pas qu'avant une génération on puisse vraiment parler d'éga-lité entre hommes et femmes. Tout reste à faire. »

Mme NELLY WICKI (conseillère

municipale, ancienne conseillère na-tionale) : « Nous aurons cette année le tionale): « Nous aurons cette année le même nombre de députées que l'an-née dernière au Conseil national, tan-dis que, dans plusieurs autres pays, il il y a eu un recul. C'est positif. Je m'adresse aux femmes qui ne « veulent pas faire de politique » : dans la vie, tout est un choix politique. Plus vous vous intéresserez aux élections et votations, plus nous aurons finale-ment de représentantes à Berne. »

CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES GENEVOISES

Prochaine assemblée générale : mardi $30~\rm mars~1976$ à $20~\rm heures$ à l'Union des Femmes, rue Etienne-Dumont $22~\rm$

ORDRE DU JOUR:

- rapport de la présidente rapports sur les diverses activités du CL
- accueil des nouveaux membres élection de deux nouveaux membres au Comité du CL
- proposition individuelles divers information concernant la commission féminine fédérale

